



## **JO2024 : LE DEPARTEMENT DE L' AISNE EST LABELLISE « TERRE DE JEUX 2024 »**

Jeudi 3 décembre, lors d'une visioconférence organisée par l'Assemblée des Départements de France, **Nicolas FRICOTEAUX a ratifié la convention passée entre le Conseil départemental de l'Aisne et le Comité Paralympique et sportif français pour la labellisation « Terre de jeux ».** Cette signature s'est effectuée en présence de **Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024.**

Le label « Terre de Jeux 2024 » formalise l'engagement des collectivités qui le souhaitent à promouvoir le sport olympique et ses valeurs, en vue des Jeux qui se tiendront en France en 2024. **Dans l'Aisne, 12 communes et intercommunalités sont d'ores et déjà labellisées, avec, pour certaines, la possibilité d'accueillir des délégations.**

Le Conseil départemental de l'Aisne étant le chef de file des solidarités humaines et de l'aménagement du territoire, Nicolas Fricoteaux a souhaité que cette signature soit un levier supplémentaire pour faire de la pratique sportive un outil d'éducation et un vecteur d'intégration.

**Face aux situations de handicap ou encore aux inégalités de ressources pour pratiquer des sports, le Président du Conseil départemental souhaite que le dispositif « Terre de Jeux 2024 » renforce l'accès au sport pour le plus grand nombre, tout en veillant à ce que les infrastructures nécessaires soient réparties sur l'ensemble du territoire.**

***« L'adhésion à ce label marque l'engagement des Axonais pour les Jeux Olympiques, mais il importe - pour que cet événement soit une réussite – qu'il profite à tous et favorise l'accès à la pratique sportive pour chacun, dans la durée donc au-delà même de l'événement majeur que seront ces Jeux Olympiques »*** rappelle Nicolas FRICOTEAUX.